



TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ

PRÉSENTATION : TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ présente un spectre d'activité particulièrement étendu : dépôts verts, algues, champignons • Le traitement permet de retrouver l'aspect original du matériau et le prépare à l'application d'un enduit ou d'une peinture • Ne forme pas de film en surface • Ne modifie pas la teinte des matériaux.

APPLICATION : TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ peut être dilué jusqu'à 20 fois dans l'eau dans le cas de surfaces moyennement contaminées. Homogénéiser une fois dilué • Appliquer le produit jusqu'à refus en imprégnant bien le support à traiter • Laisser agir 3 à 4 jours puis brosser les dépôts verts, algues, champignons résiduels et rincer à l'eau • Dans le cas d'espèces particulièrement résistantes, renouveler l'application. Si l'épaisseur de dépôts verts est importante, un grattage et un brossage préalables sont recommandés • Renouveler l'opération tous les ans dans des conditions normales d'entretien du support. • Les surfaces destinées à rester à l'état brut seront traitées dès apparition d'une coloration. Il s'applique sur tous les supports : tuiles, béton, crépi, briques, matériaux de parement, façades en enduit de ciment, ardoise...).

RENDEMENT : 250m²/L pour surfaces peu contaminées. • 100m²/L pour surfaces moyennement contaminées • 50m²/L pour surfaces très contaminées.

RECOMMANDATIONS : Surfaces peu contaminées : Diluer 1L de TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ dans 49L d'eau pour traiter 250 m². Surfaces moyennement contaminées : Diluer 1L de TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ dans 19L d'eau pour traiter 100 m². Surfaces contaminées (volume de dépôts verts important) : Diluer 1L de TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ dans 9L d'eau pour traiter 50m². Durée de conservation 2 ans • Emballage contenant du produit non utilisé : éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau • Emballages vides : Éliminer l'emballage vide et rincé conformément aux prescriptions du règlement municipal de ces déchets • Ne pas réutiliser l'emballage après l'emploi du produit • TP 02 • TP 10 • Composés de l'ammonium quaternaire, benzyle en C12-C16 alkylidiméthyl, chlorures (CAS : 68424-85-1) : 50 % (m/m) • Après l'application, ne pas toucher le support traité pendant 4 jours • Ne pas projeter sur les fleurs, les plantes ou le gazon. Ne pas appliquer par temps de pluie, de neige ou de temps venteux et par des températures supérieures à 35°C ou inférieures à 5°C.

MATÉRIEL D'APPLICATION : Brosse, pinceau, pulvérisateur.
Nettoyage des outils immédiatement à l'eau après application.



TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRÉ

DÉTRUIT LES DÉPÔTS VERTS
LICHENS - MOISSURES

FORMULE CONCENTRÉE - 1L



DANGER - Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient: COMPOSÉ DE L'AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLE-C12-16 - ALKYLIDIMETHYL, CHLORURES. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards, aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Recueillir le produit répandu. Garder sous clef. Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Agent de surface cationique : 30% et plus. UFI: ST7F-1HPF-WCOV-53SN.

Liste des constituants disponible sur www.maison-étanche.com.

En cas d'accident, contacter le N° appel Urgence Orfila (INRS) au 01 45 42 59 59.

Consultez la fiche technique complète sur notre boutique officielle :

www.maison-étanche.com/fr ou scannez le QR code.

Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas de résidus à l'égout et en apportant vos emballages vides dans une déchetterie.

ARCANE INDUSTRIES 11
Z.I. Les Paluds - 222, avenue de la Fleuride
13782 AUBAGNE CEDEX - FRANCE -
Tel : 04.42.01.48.65
Email : contact@arcane-industries.fr
(En cas de réclamation, merci de mentionner le numéro de lot)

v2.2